

PSE HAC

Information CFTC des Salariés VIVARTE

12 Mai 2017

La dernière négociation PSE HAC a eu lieu le Vendredi 12 mai au siège social.

Le livre 1 sera mis en relecture le 22 mai (Réunion avec la direction) puis sera proposé à signature avant présentation aux institutions CE CCE ICHSCT et CHSCT

Si il y avait une signature majoritaire le livre resterait tel qu'il a été négocié durant tout ce PSE, sinon l'employeur proposera un document avec « mesure unilatérale » et celui-ci pourrait changer...

Dès lors il sera déposé à la direccte pour validation autour du 2 juin .

La direccte aura un délai pour le valider ou l' invalider. Sans retour de sa part cela vaudra à une validation.

Tous ceci nous pousserait à fin juin.

Après et seulement chaque salarié des magasins recevra un exemplaire complet du livre négocié en recommandé.

Des points dont il dispose "critères " etc ... ETC

La direction serait prête à lâcher pour l'instant 1250€ brut sur la supra et a entendu la demande du syndicat CGT pour 1400€.

L'intersyndicale, toujours force de proposition, a une fois de plus mené les négociations et des avancées ont été réalisées grâce à sa pugnacité.

Les détracteurs (toujours les mêmes) critiquent les propositions de l'intersyndicale qui sont faites sans jamais en faire, c'est sans doute leurs manières de négocier, mais pas surtout pas la notre!!!!

L'intersyndicale a demandé à avoir une visibilité à moyen terme sur les projets d'entreprise et notamment sur les magasins qui pourraient passer en mixte ou qui fermentaient dans les mois à venir, cela permettrait aux salariés qui désireraient rester dans l'entreprise d'envisager leur avenir et non pas à se retrouver dans les 8 mois ou moins dans un magasin en fermeture. (Sachant que ces salariés ne bénéficieraient pas des mesures de reclassement du PSE.)

Le passage en mixte à la HALLE ne serait pas non plus le choix initial de ces salariés!!

Les mesures d'accompagnement sont à aujourd'hui pratiquement finalisées, des réponses aux questions en suspend doivent nous être apportées lors de la réunion de relecture du projet d'accord, et, c'est à l'issue de la réunion que les syndicats devront se positionner.

A l'heure où nous écrivons, aucune décision n'est prise contrairement à ce qui peut être écrit sur les réseaux sociaux; cette décision fera l'objet d'un débat en interne.

Pour les magasins Mixte, lors de nos rencontres avec le ministre ou la DIRECCTE ceux-ci nous ont toujours indiqué qu'ils étaient Incompétents sur ce sujet, leur domaine de compétence pour la validation d'un PSE se borne aux dispositions légales, et à l'équité de traitement.

Pour ce qui concerne un recours sur le sujet le tribunal administratif, ils sont également incompétents, contrairement à ce que peut affirmer certains sur sa page facebook .

Ce n'est pas pour autant que nous nous désintéressons des salariés de ces magasins, loin de là, à chaque réunion (CCE, CE, CHSCT et ICCHSCT) nous intervenons pour ces salariés qui nous le savons tous, sont en souffrances.... Ce sujet est au cœur de nos préoccupations et nous continuerons à nous battre pour eux.

La CFTC des Salariés Vivarte